

S ervice de chirurgie infantile



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce document contient des informations pratiques qui faciliteront votre séjour.

Le service est situé au 2ème étage.

Pour la sécurité des enfants, c'est un service dit «fermé», un code d'accès en permet l'entrée.



Intervenants :

Le service de chirurgie infantile est sous la responsabilité d'un chirurgien pédiatrique orthopédiste, Dr METAIZEAU Jean-Paul et d'un chirurgien pédiatrique viscéral, Dr PIERRE Emmanuel. Ils travaillent en étroite collaboration avec les médecins anesthésistes.

Cadre du service : Mme OLIVIER

Equipe soignante :

Elle est composée de puéricultrices, d'infirmières, d'auxiliaires puéricultrices et d'aides-soignantes qui assurent la prise en charge de votre enfant de jour comme de nuit.

Organisation du séjour de votre enfant

L'admission :



Elle s'effectue dans l'unité de soins la veille ou le jour de l'intervention. Vous serez accueilli par un membre de l'équipe soignante qui vous donnera les explications et informations relatives au séjour de votre enfant et du vôtre si vous l'accompagnez.

Dans ce cas, une charte du parent accompagnateur vous sera remise.

Il est nécessaire d'apporter les vêtements, les affaires personnelles, le carnet de santé de votre enfant, son traitement s'il en prend un, avec l'ordonnance du médecin.

Les modalités du séjour :

1. La veille de l'intervention chirurgicale



L'équipe soignante vous donnera ainsi qu'à votre enfant, selon son âge, toutes les informations, l'aide et le soutien nécessaires à la préparation préopératoire qui est une étape importante.

L'application des conseils d'hygiène transmis pour cette préparation est impérative.

L'heure de la mise à jeun de votre enfant sera adaptée à son âge et vous sera transmise.

2. Le jour opératoire



Les conseils d'hygiène préopératoire doivent à nouveau être appliqués avec rigueur. Une évaluation et un suivi de la douleur sont réalisés dès la fin de l'intervention à l'aide d'outil d'évaluation dont l'utilisation vous est expliquée par les soignants. Votre collaboration est nécessaire pour adapter et personnaliser la prise en charge de la douleur de votre enfant. L'heure de passage approximative au bloc opératoire vous sera transmise.

3. Les jours suivants



Les chirurgiens effectuent la visite tous les jours. Les prescriptions médicales (traitements ou examens) sont effectuées par les médecins lors de leurs visites. Le séjour est ponctué de divers examens (radio...) et de soins (pansements, prélèvements sanguins, rééducation...) réalisés par différents professionnels.

Dans la mesure du possible, ceux-ci seront effectués le matin afin de ne pas perturber les visites l'après-midi. Seuls les parents de l'enfant seront autorisés à rendre visite à leur enfant en dehors des heures de visite. Pour le bien-être des enfants hospitalisés, les visites sont limitées à 3 personnes simultanément par enfant.

4. Informations pratiques



Pour le respect des règles d'hygiène et de sécurité, des consignes seront transmises par les soignants aux visiteurs (pas de fleurs naturelles, ne pas s'asseoir sur les lits etc....).

Les denrées périssables non consommées de suite doivent être jetées et non conservées dans la chambre.

Les visites des enfants mineurs sont autorisées à condition qu'ils soient accompagnés, surveillés et qu'ils ne présentent pas de maladies infectieuses.

5. La sortie



A la sortie, la puéricultrice remettra aux parents les documents relatifs au départ de l'enfant et donnera toutes les consignes relatives à la conduite à tenir à domicile (ordonnance, bon de transport...).

Vos appréciations sur les conditions d'accueil et d'hospitalisation sont importantes à nous transmettre par l'intermédiaire du questionnaire de satisfaction.

L'ensemble du personnel de chirurgie infantile reste à la disposition du patient et des proches pour délivrer toute information supplémentaire qui se révélerait nécessaire et serait de nature à améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge.